



FO JUSTICE - MA CHERBOURG EN COTENTIN

LETTRE OUVERTE À LA CHEFFE D'ÉTABLISSEMENT

Madame la Cheffe d'établissement,

Depuis votre message datant de juillet 2025 annonçant votre future prise de fonctions en septembre, nous espérions une reprise du dialogue social, une clarification des dossiers en attente et une volonté réelle d'échange avec l'organisation syndicale majoritaire de l'établissement.

Aujourd'hui, plusieurs mois plus tard, nous n'avons obtenu ni bilatérale, ni date, ni information, ni le moindre espace d'échange réglementaire. Le silence est total. Nous ne pouvons l'accepter.

Aucune bilatérale. Aucun CSA. Aucun dialogue.

Alors qu'il est désormais certain qu'il n'y aura pas de deuxième CSA en 2025, et que la bilatérale prévue n'est toujours pas programmée, ***le résultat constaté est que notre OS majoritaire n'est pas associé aux échanges.***

Les sujets existent pourtant : *Pour le bureau Local, ils s'accumulent, s'enlisent et restent sans traitement ou retour de la direction. S'il existe une avancée de ces sujets, le bureau local FO Justice est tenu hors de toute information.*

Le retour du CSA local de juillet 2025 devait servir de base de travail commun. Vous succédiez à une direction qui avait repoussé tous les dossiers. Vous auriez pu engager une dynamique et vous n'avez même pas organisé un premier échange.

Le bureau local constate une absence récurrente d'informations transmises à notre OS, des décisions prises en dehors de tout cadre de dialogue social, des dossiers modifiés ou réinterprétés sans concertation avec notre OS, des échanges « en off » proposés à la place d'instances réglementaires.

FO Justice MA Cherbourg en Cotentin le rappelle **FERMEMENT** : le personnel a droit à un dialogue social réel, transparent et institutionnel, **pas à des discussions informelles sans portée réglementaire.**

Des conditions de sécurité dégradées et non traitées sont dénoncées par le personnel.

En effet, les agents alertent depuis des mois sur : **des matériels de sécurité défaillants, des dispositifs en panne, des équipements usés non remplacés comme par exemple le WC en chambre de garde qui n'est pas praticable depuis plusieurs semaines.**

Pire encore : lorsqu'un incident grave survient, mettant en évidence une faille de sécurité connue de l'administration et par la MCI, **il est expliqué aux personnels... « qu'ils ont besoin d'une formation de calcul ».**

Cette remarque est insultante. Elle nie la réalité du terrain et déresponsabilise totalement l'administration. **Nous avons des propositions à vous faire Madame la Cheffe d'établissement, encore faut-il pouvoir l'évoquer lors d'une rencontre officielle.**

La MCI, lors d'un entretien avec le secrétaire local **FO Justice**, a affirmé que **le bureau local FO Justice MA Cherbourg** serait « **belliqueux** », que **le bureau local** ferait des « **attaques personnelles** ». Ces propos qui nous ont été rapportés, laisse penser qu'une perception erronée de notre OS circule dans certains échanges internes.

Nous rappelons que nos communiqués ont toujours dénoncé l'absence de dialogue social, les retards, le manque de transparence et les dossiers laissés à l'abandon. Nous avons dénoncé les faits. Et les faits demeurent !

Concernant la **téléconsultation**, **le bureau local FO Justice MA Cherbourg en Cotentin** rappelle que nous portons ce dossier depuis plus d'un an, comme en atteste le compte rendu de notre OS du CSA du 18 juillet 2025 :

« FO Justice MA Cherbourg réclame que le sujet soit sérieusement traité [...] Aucune communication n'a été établie avec l'hôpital malgré nos nombreuses relances. La direction reconnaît qu'aucun rendez-vous n'a été pris. »

Depuis votre arrivée, nous avons appris que des échanges et réunions ont finalement eu lieu avec l'hôpital et certains acteurs institutionnels. Mais **FO Justice** n'a jamais été conviée pour ces rencontres.

C'est inacceptable, d'autant que : c'est **FO Justice** qui a relancé ce dossier pendant des mois, c'est **FO Justice** qui a obtenu les premiers engagements de l'administration et c'est **FO Justice** qui a porté la problématique en **CSA et dans toutes les instances.**

Il n'est pas admissible que nous soyons écartés au moment où enfin les choses avancent. Le personnel a besoin d'un cadre clair, d'informations précises et d'un suivi régulier.

Madame la Cheffe d'établissement, le bureau local demande d'être pleinement associés dès maintenant à toutes les réunions, décisions, et étapes de mise en œuvre de la téléconsultation.

Le bureau local FO Justice MA Cherbourg en Cotentin exige :

- **La tenue immédiate de la bilatérale annoncée.**
- **La fixation d'une date de CSA avant la fin d'année ou une explication écrite justifiant son absence.**
- **La transmission d'informations claires sur les dossiers urgents (sécurité, travaux, RH, téléconsultation, caméras, équipements).**
- **La mise en place d'un calendrier de dialogue social conforme aux règles nationales.**
- **La reconnaissance des missions des agents : conditions de travail dégradées, retards administratifs, absence de matériel.**
- **La fin des attaques verbales et des propos disqualifiants portés ou relayés par la direction.**

Madame la Cheffe d'établissement, nous sommes l'organisation majoritaire sur l'établissement, nous représentons les agents et nous avons un mandat clair : *faire respecter les droits de l'ensemble du personnel et exiger un fonctionnement normal de l'établissement.*

Si la situation reste inchangée, **FO Justice MA Cherbourg en Cotentin** prendra toutes les mesures nécessaires pour se faire entendre.

Contrairement à la perception erronée de notre OS qui circule dans certains échanges internes, nous sommes ouverts au dialogue mais nous ne sommes plus disponibles pour le SILENCE.

Madame la Cheffe d'établissement, le bureau local portera cette exigence jusqu'au bout !

SLP FO Justice MA Cherbourg

Le : 26/11/2025

